

Prix arturbain.fr 2005

Etablissement : Communauté d'agglomération d'Amiens Métropole (place de l'hôtel de ville 80 000 AMIENS - tél : 03 22 97 42 58. E-mail : e.filderman@amiens-metropole.com
Gilles de Robien, Président

Responsable
Présentateur : **Bernard Nemitz** vice président d'Amiens Métropole
Organismes décisionnaires Ville d'Amiens - Amiens Métropole - Conseil Général de la Somme - Conseil Régional de Picardie - Etat - Université de Picardie Jules Verne - Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens.

Propriétaire des sites : Ville d'Amiens puis cession de certains sites.

Description de l'opération :

- Le projet urbain partagé de convergence et de développement de l'université au centre ville émerge en 1989, s'appuyant sur l'accroissement spectaculaire des effectifs étudiants.
- Les implantations exploitent les opportunités foncières du fond de vallée de la Somme : quartier St Leu, ZAC Cathédrale et l'îlot des Teinturiers, terrains laissés vacants après les destructions de la dernière guerre et friches industrielles.
- Deux fils conducteurs urbains : rapprocher la ville haute reconstruite et commerçante de la ville basse à finir de restaurer autour de ses atouts patrimoniaux et touristiques - réconcilier la ville avec son fleuve, dessinant ici ce réseau de canaux si particulier.
- Une suite en cours d'étude : réinvestir la Citadelle, lien entre la Vallée et les quartiers nord de la ville - développer le site universitaire à l'Est, face aux hortillonnages dans le cadre du projet de renouvellement du quartier Gare/La Vallée (P.Chemetov architecte en chef), réaliser la rue de l'Université, lien transversal entre tous les espaces universitaires du centre-ville et les grands parcs et jardins du fond de vallée.

Equipes pluridisciplinaires

- Institut Supérieur d'Assistant en Management (1992) **maître d'ouvrage :** CCI **architecte :** J.Richard.
- Ecole Supérieure d'Ingénierie en Electronique et Electrotechnique (1992) **maîtrise d'ouvrage :** CCI - **architectes :** J. Dubus-J-P.Lott - **BET :** Séchaut Bossuyt.
- Pôle St Leu : laboratoires scientifiques (1992) **maîtrise d'ouvrage :** Ville d'Amiens - **architecte :** P. Dubus - **BET :** AXE IB ; 1992 - UFR de sciences - **architectes :** H. et B. Gaudin - **BET :** OTH ; Institut Universitaire Professionnalisé (1998) **maîtrise d'ouvrage :** Rectorat - **architectes :** Chesnot/Lepic - **BET :** Etic Diatechnie.
- Pôle Cathédrale : pôle juridique et économique (**maîtrise d'ouvrage** région) et bibliothèque universitaire (**maîtrise d'ouvrage** : département) (1993) **architectes :** F. Venezia / Gasnier-Gossart - **BET :** ing M. Carelli E. Gravina Studio Associato, CET. **BET structure :** STIPE STA.
- Restaurant universitaire (1997) **maîtrise d'ouvrage :** ministère de l'éducation nationale - **architectes :** Bret-Demians-Herbert
- La Teinturerie : Ecole Supérieure d'Art et de Design - Faculté des Arts (2001) **maîtrise d'ouvrage :** Rectorat - **architecte :** B.Gaudin - **BET :** OTH Nord Ouest.

Les opérations situées dans la ZAC Cathédrale ont été coordonnées par B. Huet, architecte en chef. Les directeurs et services techniques des collectivités et organismes maîtres d'ouvrages ont assuré leurs missions d'aide à la décision et de coordination de la mise en œuvre des opérations.

L'UNIVERSITE AU BORD DE L'EAU, Amiens (80)



Qualité architecturale :

- Les formes sont travaillées pour épouser et valoriser le dessin des cours d'eau.
- Les architectures proposent des formes renouvelées s'insérant dans le paysage et les traditions locales, notamment à travers la recherche d'une échelle juste et l'usage de la brique.
- La rupture formelle de l'ESIEE souligne un point singulier du paysage urbain fluvial.

Qualité de vie sociale :

- Intégration des étudiants dans la ville, centre et faubourg de tradition ouvrière, introduisant une diversité de population et d'usages.
- Développement de l'animation, du commerce et des services au bénéfice de tous.
- Ouverture des établissements aux amiénois pour des manifestations variées (colloques, festival de la bande dessinée, expositions...).
- Mise en place d'un circuit touristique de découverte du quartier St Leu en bateau.

Respect de l'environnement :

- Reconversion de friches, reconstruction de la ville sur elle-même.
- Dépollution des sites.
- Aménagement des espaces publics limitant l'usage de la voiture et les nuisances sonores.
- Réfection et entretien des canaux.